



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Examens et concours

Question écrite n° 37428

Texte de la question

M Guy Herlory attire l'attention de M le ministre délégué auprès du ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, chargé du commerce, de l'artisanat et des services, sur la menace que fait peser sur les prothésistes dentaires l'entrée de la France dans le marché européen en 1992. En effet, il lui demande s'il envisage de prendre rapidement les mesures nécessaires afin d'aligner l'enseignement en France sur les normes communes européennes de formation, conduisant ainsi à un diplôme supérieur de niveau III ouvrant droit à l'exercice et à l'établissement des prothésistes dentaires dans tous les pays de la Communauté.

Données clés

Auteur : [M. Herlory Guy](#)

Circonscription : - FN

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 37428

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : commerce, artisanat et services

Ministère attributaire : commerce, artisanat et services

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 février 1988, page 849